



Paris, le 27 avril 2022

**Mise à disposition des documents préparatoires
à l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2022**

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Ipsos (la « Société ») se tiendra, sur première convocation,

**le mardi 17 mai 2022 à 9h30,
au siège social,
35, rue du Val de Marne, 75013 Paris**

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°43 du 11 avril 2022. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 2 mai 2022.

Les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont disponibles, depuis le 26 avril 2022, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2022, sur le site internet de la Société www.ipsos.com.